Sports et Jeux

FOOTBALL

A TOURCOING. — **Match revanche des Municipaux contre Les Bouchers de l'Abattoir.** — Le vendredi 1er mai, à 15 h., sur le terrain du Chêne-Houpline, 260, rue du Chêne-Houpline, à Tourcoing, aura lieu le match-retour de ces deux clubs. La partie promet d'être très plaisante et sera arbitrée par Victor Courcelle. Ce match est organisé au bénéfice des vieillards de l'hospice.

A CROIX. — Vendredi 1er mai, éliminatoires du tournoi pour la Coupe du Travail. A 14 h., E.S. des Trois-Pointe Roubaix contre A.C.P. du Sud Lille. A 15 h. 30, S.C. Lyssois contre T. Croix. Dimanche, à 14 h., finale des perdants. A 15 h. 30, finale des gagnants. Rendez-vous des équipiers à 10 h., au siège. Tous les équipiers disponibles vendredi matin, sont priés d'assister au cortège. Rendez-vous chez Limpens, rue Anatole-France, à 9 heures.

SPORT OUVRIER LYSSOIS. — Sont convoqués au siège, à 13 h., les joueurs suivants : Fauvarque, Legrand J., Piémont, Pottier, Rondelaere, Legrand R., Nuytiens, Dujardin, Trentesaux, Rothier A. et G., Rempl. Tricot, Prez, Deraeinois et Herbeux. Match le 1er mai, contre les T. de Croix sur leur terrain à 16 h., pour la Coupe de la Ville de Croix. Dimanche 3, même terrain, finale des gagnants et des perdants du tournoi du 1er Mai.

A HALLUIN. — **Résultats du 26 avril à l'Olympique.** — L'équipe première de l'O.S. H. a terminé le championnat en beauté. Malgré le gros handicap du déplacement, les « bleu et or », ont battu les Hautmontois chez eux.

La partie fut des plus courtoise et l'arbitrage de M. Olive très goûté.

I.O.S.H. termine cinquième au classement général.

1 B bat U.S.T. (3 B), 5 à 0. — 2 et U.S.P. (2), nul 3 à 3. — 3. battue par S.C.F., 3 à 1. Juniors H.C. battent E.A.C. (J.H.C.), par forfait.

Vendredi 1er mai, à 9 h., et à 10 h. 30, rue de Lille, deux rencontres très intéressantes. O.S.H. (3) - U.S. Roncq (1) — Lorthiois et Cie (1) - O.S.B. (1 B).

Dimanche 3 mai, repos pour l'équipe première.

BASKET-BALL

A ROUBAIX. — **Amicale Sportive Diderot.** — Aujourd'hui, de 19 à 21 h., entraînement obligatoire pour les équipes 1re et 3e; équipe 2e, éducation physique dans la salle du gymnase, gymnastique délégué : Six Roger. Il est complètement défendu aux équipiers de l'équipe 2e de faire du basket. Toute infraction au règlement sera sévèrement punie.

A ROUBAIX. — **Championnat du Nord (1re série Promotion) A.B.M.R. bat A.S.T. par 15 à 16.** — Match disputé correctement par 2 équipes très près l'une de l'autre. La première mi-temps est pour les Amicalistes ronbaisiens qui dominent largement. Au repos A.B.M. : 9 — A.S.T. : 7. La deuxième mi-temps est pour les Asteux qui dominent à leur tour, mais les arrières roubaisiens se défendent très bien et la fin est sifflée sur le résultat de : A.B.M. : 16 — A.S.T. : 15. Bon arbitrage de M. Dereu, de l'E.A.C.

CHAMPIONNAT DU NORD DE L'U.F.O. L.E.P. — **Matches du 26 avril.** — Honneur : A.A.R. bat A.M.R., par 18-17. — Réserve : A.A.R. bat A.M.R., par 19-7. — 1re série : P.A.L.R. bat A.S.M.R., par 44-11.

CYCLISME

A ROUBAIX. — Les coureurs de l'A.A.R. participant aux différentes courses des 1er et 3 mai sont priés de se conformer aux instructions données à la réunion de mardi dernier. — Mardi 5 mai, réunion générale hebdomadaire. Sont spécialement convoqués les coureurs participant à Paris-Lille le 10 mai.

GYMNASTIQUE

A LA ROUBAISIENNE. — Vendredi 1er mai, à 17 h., place de la Nation, fête de gymnastique. Rassemblement au local, à 4 h. 15 pour les adultes et pupilles, en tenue d'été. Se munir de kroumirs ou sandales et du béret. Amende aux absents. Les anciens sont priés d'être présents à la fête pour juger les différents concours gymniques et sportifs. Le matin, au local, à 11 h., distribution des prix du challenge Schiller.

A WATTRELOS. — **A La Patriote.** — Vendredi 1er mai, rendez-vous des pupilles, adultes en tenue d'été au local, à 9 h. 30 pour prendre part au cortège, présence obligatoire ; le groupe des anciens est prié de prendre également part au cortège. Le Comité compte sur la présence de tous afin de donner les instructions pour le travail de l'après-midi.

BOXE

ACADEMIE DES SPORTS DE ROUBAIX. — Vendredi 1er et dimanche 3 mai, de 9 h. 30 à midi, entraînement. Sont spécialement convoqués ceux qui boxent à la grande réunion de l'Hippodrome Lillois le 17 mai et à l'étranger dans le courant de mai. — Samedi prochain, réunion gare de Lille, à 13 h. pour ceux qui boxent à l'Hippodrome d'Amiens. Départ par le train de 13 h. 27.

MOTOCYCLISME

CLUB DES « X » ROUBAIX. — Vendredi 1er mai, réunion au siège : restaurant du Chien Bleu, 20, rue de Tourcoing, à Roubaix à 19 h. Etablissement des sorties pour le mois de mai. Questions diverses. Rapport du trésorier et du secrétaire. Inscriptions de nouveau membres. La sortie pour dimanche 3 mai sera indiquée lors de la réunion.

Les membre actifs libres la journée du 1er mai peuvent se trouver à 8 h. au café de l'Etoile au Croisé-Laroche. Départ à 8 h. 30. Capitaine de route : Ch. Salembier.

TIR

A ROUBAIX. — Association tscitnl Turgan. — Les deux premières journées du concours de printemps du challenge Fourgous, ont été un succès pour la commission de tir. Le stand sera ouvert pour ces concours les 3, 10, 17 mai, de 10 h. à midi. Le prochain classement sera affiché dimanche au stand.

A WATTRELOS. — **Les Cerbinieri du Stade Amédée Prouvost.** — Dimanche 3 mai, rendez-vous à 9 h., café Dubus, Grand-Rue pour les tireurs, se rendant au concours de Vernaux. Au stade de 10 à 12 h. Tir du 2e trimestre. De service : Joseph Canonne.

JEU DE BOULES

A TOURCOING. — Rencontre du dimanche 3 mai. — A 2 h. 30, Faisan gris Ct Meesen, contre la rue Fleurus Ct Vandenbergh H. A 4 h., Prayman Ct Deswaëzère J. contre le Cercle Notre-Dame de Lourdes Ct Leman A. Siège café de l'Exposition, 27, rue de la Latte, Tourcoing.

A LYS. — Dimanche 3 mai, chez Gustave Russell, grande artie de boules homme contre homme chacun 4 boules.

A TOURCOING. — **Groupe des A. G. des Phalempins.** — La finale du tournoi de boules fut l'occasion d'une partie très disputée malgré l'handicap pour l'équipe A d'être privée de son coinnimandant malade, nous vîmes cette équipe, commandée au pied levé par Victor Spreux, battre l'équipe championne par 12 points à 9 et pendant toute la partie la seconde place fut chèrement disputée. Finalement le classement s'établit comme suit : 1er prix : Eq. C. 33 pts, Ct Vanmarck ; 2e, Eq. D : 26 pts, Ct Leuillie ; 3e Eq. A 24 pts, Ct Duponchel ; 4e Eq B 19 pts, Ct Vanhamme.

Le tournoi est donc terminé, après avoir connu des rencontres pleines d'intérêts en même temps qu'une franche camaraderie. La distribution des prix se fera à l'issue de la réunion du groupe qui aura lieu le lundi 4 mai, à 20 h.

TOUS LES SPORTS

A ROUBAIX. — **Roulement du mois de mai au Centre sportif municipal.** — **Football.** — Dimanche 3 mai : de 10 h. à 11 h. 30, Turgotine. — 10 mai : de 10 h. à 11 h. 30, U.S.R. — 17 mai : de 10 h. à 11 h. 30 : U.S.R. — 31 mai : de 10 h. à 11 h. 30, U.S.R.

Les jeudis après-midi, minimes de la « Turgotine ».

Basket-Ball. — Les dimanches matin, de 8 h. à 10 h., U.S.J.G. — De 10 h. à 12 h., U.S.R. — De 10 à 12 h. et l'après-midi, Amicale Ernest Renaan.

Athlétisme. — Les mardis et jeudis soir et les dimanches, de 15 à 12 h., U.S.R. — Les mardis et jeudis soir et le dimanches, de 8 à 10 h., Amicale Ernest Renan. — Les mercredis soir et les dimanches de 10 à 11 h., U.S.R. — Les vendredis soir et les dimanches de 10 h. à midi, La Ronbaisienne. — Les dimanches matin, de 8 à 10 h., U.C.J.G. — Le dimanche 31 mai, à 14 h. 30, Amicale Ernest Renan.

Tennis. — Les lundis, du matin jusque 13 h. et les dimanches après-midi. Les indépendants — Les mercredis soir et les dimanches de 10 à 12 h. : La Turgotine — Les lundis et vendredis soir : Le Cheerio-Club. — Les samedis après-midi et mardi soir : U.S.R. — Les jeudis soir et dimanches de 8 à 10 h. : U.C.J.G.

JEU DE MANILLE

A ROUBAIX. — Concours de manille, les 1er, 2, 3, et 4 mai, chez M. Victor Allart, 196, rue de l'Epeule. Mises habituelles.

JEU DE DES

A TOURCOING BLANC-SEAU. — **Fête du Travail.** — Le Comité des Fêtes avec la subvention de la C. M. des Fêtes organise aujourd'hui dix jeux de dés aux abords des établissements suivants : Hentgel, 15, rue de Wasquehal ; Dulieux, 36, rue Constantine ; Vermesch, 225, rue Claude-Bernard ; Petit, 46, rue Béranger ; Haelaert 11 rue Béranger ; Poilet rue Mouvaux 76 ; Verscheiden, rue Mouvaux, 170 ; Deghouy, rue Mouvaux, 180 ; Locquet, rue Mouvaux, 185 ; Hutsche, rue Docteur-Duponti, 52. Jeux gratuits avec des monstres. Règles du 421. — Départ de la course vélocipédique, boulevard Descat.

A TOURCOING. — Comité des fêtes, Pont des Piats, Virolois, Tilleul. — A l'occasion du 1er mai, le comité des fêtes organise des jeux de dés, qui auront lieu aux endroits suivants : chez MM. Gérard Desutter, rue de Guisnes ; Daniel Dericker, rue des Piats; Prouvost, rue du Virolois ; Marguerite, rue du Levant ; Cornille, rue du Touquet ; Bouzée, rue de la Croix-Rouge.

Plus de 400 fr. de prix seront alloués à ces divers jeux.

CYNOPHILIE

CLUB ROUBAISIEN DU CHIEN DE DEFENSE. — Dimanche 3 mai, séance de dressage avec l'homme d'attaque Camille Tani, de 9 à 12 h. — Mercredi 6 mai, séance de 18 à 21 h. Commissaire de service : M. Adam Carbon.

GALLOPHILIE

A HALLUIN. — Le 1er mai, 4/7 pour 3.000 fr. Les Anciens Tourcoing contre Menin et Ledeghem. Au parc à 4 h. 30. Départ autobus.

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX — **Mutuelle.** — Dimanche 3 mai, concours sur Clermont, chez Auguste Orvane, 52, boulevard de Mulhouse. Deuxième lâcher, chez César Debruyne, 62, rue Jules-Guesde. Honneur : Vélo, régulateur au prorata. Jeu habituel. En paniers, de 16 à 18 h. 30.

A ROUBAIX. — **La Concorde.** — 3 mai : Chantilly. Honneur, 400 fr. dont 100 fr. pour sociétaires en 20 prix de 5 fr. (1er de la liste). Régulateur, service à café (27 pièces). Baro service lavabo, garantis par séries 2 désignés. Mise : 1 fr. par pigeon. En paniers samedi, de 15 h. à 18 h. 30. Samedi, à 19 h., réunion de la commission.

A ROUBAIX. — **Pigeon Blanc.** — Le lundi 7 mai, concours sur Saint-Just, préparatoire au concours des Mutilés.

A ROUBAIX. — **Vrais Colombophiles.** — Samedi 2 mai, à 7 h. 30, chez Cyrille Delannoy, 119, rue du Pile. Réunion des Vrais Colombophiles.

— Dimanche 3 mai, chez Cyrille Delannoy, 119, rue du Pile. Dressage Seclin, paniers 10 h. 30.

— Jeudi 7 mai : Concours sur Albert, rayon Mutuelle Progrès, allo droite Wattrelos, rue Carnot, la Place, rue de Leers, Grimonpront, Leers, Lys-lez-Lannoy, pour tomber vers 12 h. 30, voir affichette.

A TOURCOING. — **Concours sur Chantilly.** — Résultat du concours de la Fédération Croix-Rouge-Marlière sur Chantilly offert chez Ponx Désiré, rue de la Croix-Rouge. 350 pigeons lâchés à 7 h. 50 par M. Wanquet. — 1. Vandeve nne, p. ; Desmettre, 3p. ; Florin, 4p.sp. ; Debusschère ; Prévost 5psp. ; Esquenea ; Florin, 4p.sp. ; rég. ; Leqnin, 4p.sp. ; Deconninck, 7p.sp. ; 10. Mullier, 7p.sp. ; Leman, 7p.sp. ; Millescamps, 4p.sp. ; Lecoure, 4p.sp. ; Coussens, 3p.sp. ; Florin, 3p. ; Mullier, 2p.sp. ; Rogé, 5p. ; Mullier, 4p.sp. ; Maremme, 3p. ; Dumortier, 2. ; 21. Renard, 2p. ; Castel, 2p. ; Delespaul, 4p. ; Danel, 6p. ; Lecontre, 3p. ; Vanneste, 3p. ; Desbonnet, 4p. ; Deconninck, 2p. ; 31. Desbonnet, 4p. ; Deconninck, 2p. ; Six, 4p. ; 30. Demarque, p. ; Dourelnigne, 3p. ; Lequin, p. ; Dutermont, 2p. ; Six, 2p. ; Delberghe, 2p. ; Dutermont, 2p. ; Ligagre, Lecoutre, 3p. ; Lequin ; 40. Rogé, 2p. ; Paux, p. ; Prévost, 2p. ; Lecoutre, p. ; Paux p. ; Mathys ; Libeer ; Paux ; Driemmels ; Desbonnets ; 50. Massilles ; Castel ; Laverze ; Asteurs ; Alavoine ; Mylle ; Castel ; Wastyn ; Desbonnels ; Castel ; 60. Bogaerts ; Castel ; Delocoe ; Langlet ; Liagre ; Driemmels ; Demarque ; Lecoutre ; Masselles ; Desbonnet ; 70. Derly ; Vandecastele ; Libeer ; Asteurs ; Vve Denys ; Deconninck ; Mathys Vanneste ; Vve Denys ; Vercainer ; 80. Asteurs ; Loquet.

A WATTRELOS. — **Indépendance** ; 3 mai, Chantilly. Honneur, 100 fr. Séries 2 non désignés. Chaise longue Moriss et prix par 20 fr. Mise : 1 fr. Régulateur, séries désignées à 0.50. Paniers : 6 h. 40.

A CROIX. — **Centre Avenir.** — 3 mai, Chantilly. Honneur, 10 services hygiéniques, série 2 non désig. 1 fr. par pigeon. Régulateur, Jeu habituel. Dernier jour inscription tournoi.

SPECTACLES et CONCERTS

A ROUBAIX

COLISÉE Téléphone : 4-86 Roubaix

Séance comme le dimanche
Matinée 3 h. 30 ; Soirée 8 heures
Une merveilleuse comédie parlée et chantée en français
FLAGRANT DÉLIT
ET
Maurice Chevalier, entouré des plus grandes vedettes françaises et américaines, dans
Paramount en Parade
Féerique revue cinématographique
Grande semaine gaie
PROGRAMME DE GALA
Prix habituels

Casino de Roubaix
A L'OCCASION DU 1er MAI
Aujourd'hui, mat. 3 h., soirée 8 h.30
Le programme le plus formidable donné à ce jour ; 2 grands films
FLAGRANT DÉLIT
avec Blanche Montel et Henry Garat
PARAMOUNT EN PARADE
avec toutes les vedettes françaises et américaines et partie en couleur
Vendredi prochain, reprise de :
LA NUIT EST A NOUS

A WATTRELOS

Ciné-Dancing JACOBS, Wattrelos
Début du grand film Maurice Chevalier dans : **La Grande Mare** (100 % parlant) ; **La Maison grise, drame** ; les dernières Actualités sonores et parlantes ; **Grand BAL permanent.**

A LYS-LEZ-LANNOY

Trianon de la Justice
131, Rue Jules-Guesde.
Aujourd'hui, une séance seulement à 4 h.
Demain Samedi, soirée à 7 h 30
FANFAN-LA-TULIPE
en entier à chaque séance.
Sur scène : Le célèbre **MINABO**

A TOURCOING

AU FRESNOY
VENDREDI PREMIER MAI
CINÉMA - SKATING - DANCING
Séance permanente de 15 h. à 23 h.
Le grand film de guerre
A L'OUEST... RIEN DE NOUVEAU
Le plus discuté dans toute l'histoire du cinéma
Attractions sonores
Actualités sonores et parlantes

PONT-DES-PIATS
9, r. du Chevalier-Bayard, Tourcoing
(Téléphone : 13-13)
SEANCES. — Matinée : vendredi 3 h. ; soirée : vendredi, à 7 h. 30.
Pour les Fêtes du PREMIER MAI la Direction du Pont des Piats vous offre cette semaine deux programmes superbes et attrayants.
Programme du vendredi 1er mai, matinée et soirée
SON CHIEN
drame émouvant et des plus sentimental
MA VEUVE
comédie gaie
JIM LE CONQUERANT
aventures sensationnelles
Ces trois grands films ne seront joués que vendredi 1er Mai.
Vendredi 1er Mai
BAL PERMANENT de 3 h. à 11 h. sous la direction de M. BRINGIER

Idéal-Park - Ciné - Dancing
19, Rue des Champs, TOURCOING
Matinée à 3 h., soirée à 8 h.
LA PETITE SŒUR DES PAUVRES
grand super-drame
Appartement vacant
comédie gaie
COMIQUE :: PATHÉ-REVUE
DANCING de 3 à 11 h., 2 orchestres

TOURCOING - HIPPODROME
AUJOURD'HUI
matinée à 3 h. 30, soirée à 8 h. 30
A L'OUEST... rien de nouveau
la plus formidable réalisation de guerre ; — PATHÉ-JOURNAL ; — ACTUALITÉS Fox Movietone ; — 15 minutes de fou rire avec : GAI ! GAI ! BATISSONS !
Samedi prochain, reprise de : LA NUIT EST A NOUS

OLYMPIA
CINÉ-DANCING (Tél. 3-81)
Matinée à 3 h., soirée à 7 h. 1/2
A l'Ouest... rien de nouveau
La plus grande réalisation sonore ; CASSE TON PIANO, com. sonore
GAI ! GAI ! BATISSONS !
dessins animés
ACTUALITÉS PARLANTES
DANCING de 3 h. à 11 heures

A LILLE

AUJOURD'HUI VENDREDI

Alhambra. — 20 h. 30 : « Déshabillez-vous ! »
Familia. — Permanent de 10 h. 30 à 19 h., soirée à 20 h. 30 : « La Folle Aventure ».
Variétés. — 20 h. 30 : « La Femme que j'ai tué ».
Gambe. — 3 h. 15 et 8 h. 30 : « Ma Cousine de Varsovie ».
Omnia. — 3 h. 15 et 8 h. 30 : « David Golder ».
Union. — 15 h. et 20 h. : « Travail », d'Emile Zola.
Variétés Fivoises. — « La Doncenr d'Aimer ».
Meursnant-Cinéma. — « Les Forçats de la Nuit ».

T. S. F.
AMATEURS
Pour vos Installations, pour tout ce qui concerne l'alimentation sur secteurs, Adressez-vous aux
Etablissements RADIALYS
25, Rue de l'Alouette, ROUBAIX

LA VIE CORPORATIVE

FÉDÉRATION NATIONALE DES CHEMINOTS

Voici l'ordre du jour qui a été voté par les cheminots au cours des assemblées générales extraordinaire qui se sont tenues, le 29 avril, dans les grands centres tels Lille, Roubaix, Lens, etc.

« Les Cheminots réunis spécialemnet en assemblée générale extraordinaire de leur syndicat, vivement émus des licenciements, mises en réforme, changements d'emploi, de la compression inimaginable des effectifs du personnel d'exécution, actuellement pratiqués sur le réseau tandis qu'en même temps s'intensifient les dérogations à la réglementation de la durée du travail, la remise de services à l'industrie privée, tiennent à élever leur vive protestation contre la pratique abusive de ces mesures.

« Ils soulignent, comme l'a fait plus explicitement la Fédération confédérée, que n'ayant aucune responsabilité dans la gestion des réseaux et le contrôle de cette gestion, les Cheminots ne sont point responsables de la situation déficitaire actuelle, dont les causes doivent être recherchées ailleurs que sur le dos du personnel d'exécution.

« Ils rappellent que leur travail a toujours été en s'intensifiant et que les transports de toute nature dont ils ont assuré l'acheminement se sont accrus, depuis 1913 et 1920, dans des proportions bien supérieures à leurs effectifs, et que leur salaire n'a atteint ni la proportion d'augmentation du matériel, ni celle du coût de la vie, qui s'est élevé de 50 points depuis la dernière augmentation des traitements, laquelle n'a pas porté sur tous les éléments du salaire.

« Ils constatent, d'ailleurs, que loin de prendre des mesures favorables à un abaissement du coût de la vie, amorcé dans les pays voisins, on maintient une hausse persistante par le relèvement des tarifs douaniers ; qu'ainsi, par exemple, le prix du blé en France et, par suite, celui du pain, élément essentiel de la vie ouvrière, est maintenu à un prix double du prix mondial. Ils protestent très fermement contre la pratique de pareilles méthodes.

« Ils s'élèvent contre la lenteur et la temporisation apportées à donner satisfaction à leurs plus légitimes revendications comme un vote de la proposition de loi des retraites dont on sabote présentement, dans l'ombre, les principales dispositions; ils appellent sur ces questions l'attention des dirigeants des chemins de fer, des Pouvoirs publics et de l'opinion.

« Ils protestent, d'autre part, contre la situation infériorisée faite aux cheminots des réseaux secondaires par rapport à leurs camarades des grands réseaux et réclament pour eux un traitement de base identique et une réglementation de travail analogue.

« En plein accord avec les déclarations et l'action de leur Fédération confédérée et de la C.G.T., ils affirment, avec elles, leur volonté de résister aux mesures prises à l'encontre des travailleurs et de poursuivre la réalisation du programme revendicatif adopté dans les congrès de leurs organisations par tous les moyens dont ils peuvent librement disposer dans le syndicat ».

A ROUBAIX. — **Chambre Syndicale des garçons, brasseurs liquoristes.** — Assemblée générale dimanche 3 mai prochain, 26 h. au siège du Syndicat.

Ordre du jour : rapport moral et financier ; importante décision à prendre au sujet des salaires ; la présence de tous est indispensable.

LILLE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 30 AVRIL

Vol. — Félicienne Tourdot, femme Vanhove, 21 ans, ménagère à Lille, avait dérobé une somme de 195 francs au préjudice de sa tante. Elle a été condamnée à 4 mois de prison avec sursis.

Contrebande. — Maurice Collignon, 20 ans, forgeron à Mars-la-Tour et Robert Kasser ouvrier agricole, ont introduit 12 kilos de tabac. Ils ont été condamnés respectivement à 12 jours et 8 jours de prison et solidairement à 250 fr. d'amende.

— Alphonse Vandecappelle, 20 ans charpentier à Mouscron et Marcel Rassechaert, ferrailleur, également à Mouscron avaient frauduleusement importé 6 kilos de cigarettes, 6 jours de prison et 606 fr. 25 d'amende.

— 5 jours et 595 fr. 75 d'amende à François Wuytack, docker à Anvers pour importation de 9 kilos de tabac.

Affaires diverses. — Jean Desmulier, 28 ans, ébéniste à Touffiers, a été trouvé porteur d'un revolver, 16 fr. d'amende. L'arme sera confisquée.

— 16 fr. avec sursis à Jean-Baptiste De Smet, directeur à Launoy, pour infraction à la loi sur le travail (Me Marguerite Descamps).

— 6 jours et 1.350 francs d'amende à René Varasse, tisserand à Mouscron et à Mohamed Nedry, manœuvre à Roubaix, pour avoir introduit 20 kilos de tabac et 1 kilo de cigarettes.

PETITES NOUVELLES

Les outils sont retrouvés. — Dans notre édition du 2 courant, nous avons relaté le vol d'outils commis au préjudice des ouvriers travaillant à la Cité des Etudiants.

La caisse et les outils ont été retrouvés par un cabaretier de la rue Molière sur le trottoir en face de son domicile La police recherche le voleur.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

SAINT-ANDRE

Chute. — Mardi soir, vers 23 h., M. Emile Caron, âgé de 45 ans, maçon, demeurant à Marquette-lez-Lille, a fait une chute si malheureuse en descendant d'un trottoir, rue de l'Eglise, qu'il s'est cassé la jambe.

Après avoir reçu les premiers soins d'un docteur, le blessé a été reconduit à son domicile.

Accident. — Mercredi à midi, à l'angle des rues de Lille et du Maréchal-Foch, un accident grave s'est produit entre le car O, venant de Lille et un camion appartenant à la société « L'Air Liquide », de La Madeleine.

Un cycliste, qui débouchait de la rue du Maréchal-Foch, s'engagea dans la rue de Lille sans s'assurer qu'il pouvait librement passer. Mais le camion suivait de très près le tramway, qui devait précisément stopper à l'arrêt de la rue du Maréchal-Foch. Le chauffeur du camion, ne perdant pas son sang froid, obliqua directement dans la direction du tramway pour éviter l'imprudent cycliste, qui eut été littéralement broyé par le lourd véhicule. L'inévitable choc se produisit et malgré la vitesse très modérée du camion, la partie arrière du tramway fut défoncée. Personne, heureusement, ne fut blessée, pas plus sur le tramway que sur le camion, où se trouvaient deux employés.

Quant au cycliste, ne se souciant nullement de la collision qu'il venait de provoquer, il continua tranquillement sa route. Comme il est connu par les quelques témoins de l'accident, il aura certainement à répondre de son geste vraiment peu délicat, étant seul responsable, d'après les témoins, de cette collision qui eut pu être plus grave.

Dégâts matériels, retard préjudiciable dans le service des cars O et R, tel est le bilan de cet accident.

HAUBOURDIN

A l'ombre. — Se trouvant en tournée place Jean-de-Luxembourg, à Haubourdin, le gendarme Chotteaux croisa deux individus dont l'aspect n'inspirait aucune confiance. Les ayant interpellés, il constata qu'il s'agissait de deux repris de justice plusieurs fois condamnés, Carpentier, César, 30 ans et Deboudt Daniel, 46 ans, tous deux sans domicile fixe. Comme ils étaient en état de vagabondage et quoiqu'il fut seul, le gendarme les arrêta et les conduisit à la gendarmerie. Ils ont été déférés au parquet.

LAMBERSART

Arrestation. — La gendarmerie a arrêté sur extrait de jugement les nommés Raymond Simœns, 47 ans et Amélie Burat, 31 ans. Opposition ayant été formulée, ils ont été relâchés.

Vol de bois. — Des madriers et du bois de chauffage ont disparu dans un chantier situé à l'angle des avenues Pottié et de la République. L'entreprise Diarez, 4, Quai du Wault, à Lille, a déposé une plainte. La gendarmerie enquête.

HELLEMMES

Grave accident. — M. Ségard Albert, 34 ans, noyauteur, demeurant 40, Boulevard de la Paix, à Mons-en-Barœul, travaillant pour le compte de la Société Anonyme de Fonderie d'Hellemmes, rue Victor-Hugo, 96, maintenait par une poignée, une pile de châssis de fonderie, suspendu à un pont roulant à l'aide d'une chaîne, lorsque cette poignée se brisant, il eut la main prise entre la chaîne et la poignée du châssis supérieur. Il en est résulté un écrasement de l'index gauche et l'amputation de la phalangette et de la tête de la phalangine a dû être faite ainsi que des plaies contuses de la face palmaire du médius gauche. Repos de six semaines.

HAZEBROUCK

L'ancien maire de Bailleul amené à Hazebrouck au sujet de son divorce. — Mercredi à 11 h., arrivait au Palais de Justice d'Hazebrouck, une voiture automobile d'où descendait l'ancien maire de Bailleul, Natalis Dumez, actuellement incarcéré à la prison de Loos, où il purge une peine de cinq ans de prison.

Deux inspecteurs de police l'accompagnaient.

L'ancien maire de Bailleul pénétrait dans le bâtiment où il était bientôt entendu par M. Saguet, président du Tribunal civil d'Hazebrouck, sur une action en divorce intentée contre lui par sa femme, née Onof.

L'audition du témoin se prolongea un long moment.

DUNKERQUE

ECRASE SOUS DES BACHES

Le docker Hubert Léon, domicilié, 54, rue de Soubisse, travaillait hier à 10 heures au Freycinet VII, quand il reçut sur le corps un lot de bâches.

Il a été admis à l'Hôpital pour contusions multiples.

CE N'ETAIENT POINT DES ESPIONS

Nous avons dit que les frères Kucera, garçons de restaurant à Lille, avaient été arrêtés à Dunkerque au moment où ils photographaient des ouvrages militaires.

Nous avons ajouté aussi qu'ils avaient été relâchés.

Ces promeneurs ont eu leur appareil confisqué. Ils seront correctionnellement poursuivis pour avoir pénétré sur un terrain militaire interdit au public.

La perquisition qui fut faite à Lille à leur domicile n'a rien donné.

MENUS FAITS

Les indésirables. — Le sujet danois Jens Kraft, 34 ans, sans domicile fixe a été arrêté hier, par les services de police comme indésirable. Cet individu était frappé d'expulsion.

Il a été immédiatement écroué.

Le colportage doit être autorisé. — Agé de 26 ans, le Chinois Kan Ling Cheong, marchand-ambulant, a colporté des marchandises en ville, sans en avoir demandé l'autorisation au maire.

Cet individu sera poursuivi.

Les grapilleurs. — Les marins gravelinois, Paul Daullet, 27 ans, 42, rue de la Poste, à Grand-Fort-Philippe, et Barthélémy Daullet, 33 ans, de Petit-Fort-Philippe ont été surpris grapillant des arachides au port. On leur adressé procès-verbal.

C'est défendu. — Le nommé Arthur Pulliez, de Coudekerque-Branche, 67, rue Maurice Berteaux, a circulé en vélo en sens interdit, on l'a verbalisé. Mais les contraventions se sont accumulées. l'étourdi n'avait ni plaque de contrôle, ni plaque d'identité.

DOUAI

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du jeudi 30 avril

Dégoutant ivrogne. — Etant en état d'ivresse, le polonais Jean Mazureck, 32 ans, peintre, à Douai, s'est livré à une exhibition obscène. Il est condamné à 3 jours de prison avec sursis et 25 fr. d'amonde, pour outrage public à la pudeur, et à 5 fr. d'amende pour ivresse.

Un autre ivrogne. — Celui-là, Salvator Calle, 37 ans, sans domicile fixe, a, étant en état d'ivresse, brisé une vitre à la porte du débité Guistino : 8 jours de prison, 25 et 5 fr. d'amende.

La vagabonde. — Simone Baudoux, 26 ans, d'origine belge, femme Berthod, a été surprise en état de vagabondage à Flers-en-Escrebieux. Elle écope huit jours de prison.

Coulonneux en défaut. — J.-B. Bétremieux, 56 ans, mineur à Somain est condamné à 50 francs d'amende avec sursis pour avoir omis de baguer ses pigeons voyageurs.

L'accordéon prêté. — Le Polonais Vincent Werner, mineur, à Homaing, avait emprunté l'accordéon à son compatriote Borowski, de Pecquencourt, mais il ne le lui rendit pas. Condamné par défaut à 2 mois de prison, le prévenu vint, sur opposition, sa peine ramenée à 15 jours et à 25 fr. d'amende.

Mettez-vous en règle. — M. Henri Coupez, 31 ans, représentant de commerce, à Douai, qui avait omis de faire renouveler sa carte d'identité professionnelle est condamné à 16 francs d'amende.

Les coups. — Pour avoir porté des coups à M. Arthur Dewasme, mineur, à Waziers, qui se rendait à son travail, Louis Legrand, 32 ans, également mineur, est condamné à 25 fr. d'amende et à 50 francs de dommages-intérêts.

— A la suite d'une discussion survenue au débit Wainquier, à Sin-le-Noble, le cabaretier Auguste Wainquier, 30 ans, provoqué et frappé par Arthur Réco, 44 ans, manœuvre, a riposté. Après le mixe Réco brisa quatre carreaux, de l'estaminet, à coups de brique. Wainquier est condamné à 25 fr. d'amende ; Réco à 3 mois de prison et 25 fr. d'amende.

— Les Polonais Joseph Jakubowski, 29 ans, et Waurzyniek Bielée, 33 ans, mineurs, à Pecquencourt, sont prévenus de coups réciproques. Le premier est acquitté ; le second est condamné à un mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende.

Les vols. — Pour vols de bois au préjudice de M. Beyaert, cultivateur, à Nomain, Henri Carlier, 61 ans, et Philippe Cotteret, 71 ans, demeurant à Orchies, sont condamnés à un mois de prison chacun.

— Pour vol de vaisselle à la faïencerie d'Orchies, Fernande Balant, 22 ans, est condamnée à 8 jours de prison avec sursis et 16 francs d'amende ; Maria Balant, 18 ans, à un mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende ; Marcel Balant, 45 ans, à un mois de prison avec sursis et 50 francs d'amende ; Maria Derequancourt, 45 ans, à 2 mois de prison avec sursis et 25 fr. d'amende ; Gabrielle Danchy, demeurant à Aix, et Gaston Dauchy, demeurant à Nomain, à 2 mois de prison avec sursis et 50 fr. d'amende chacun ; Madeleine Henno, femme Broguiez, 22 ans, domicilié à Aix, à 3 mois de prison et 50 fr. d'amende par défaut.

— Pour vol de matériaux au préjudice de l'entreprise Defferez, à Douai, Auguste Chenail, 24 ans, magasinier, est condamné à 3 mois de prison par défaut.

Abus de confiance. — Pour avoir détourné, au préjudice de la Compagnie des Mines de l'Escarpelle, du mobilier pour une valeur de 336 francs, le Polonais Tadenez Zalewski, 34 ans, mineur, à Auby, est condamné à 3 mois de prison.

Le « Sorcier » Polonais. — Tarentins Wielesko, 47 ans, journalier, demeurant rue du halage, à Auby, s'était improvisé médicastre à l'usage de ses compatriotes assez naïfs pour croire à sa science. L'un d'eux avait-il la migraine ou une angine, un cor au pied ou mal aux dents, Wielesko, pour n'importe quelle maladie effectuait sur le patient les mêmes opérations. Il posait sur la tête du malade un pot rempli d'eau ; il allumait une bougie, dont il faisait couler la cire dans le pot.

La consultation coûtait de dix à vingt francs, mais le traitement complet comportait de nombreuses consultations.

Mais des malades, qui après cela ne s'étaient point sentis soulagés, et ce n'est que de leur argent, portèrent plainte.

C'est ainsi que Wielesko comparaît devant le tribunal correctionnel, sous l'inculpation d'exercice illégal de la médecine. Il récolte 8 mois de prison avec sursis et 500 francs d'amende.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

M. Joseph Plachta, 54 ans, charretier, au service de M. Brabant, agriculteur, à Tressin (Nord), conduisait un attelage de trois chevaux, et passait route Nationale, à Frais-Marais, lorsque l'autobus Kiesman, voulant doubler l'attelage, l'un des chevaux fit un écart et fut accroché par l'auto. Blessé à la cuisse, l'animal a été reconduit à Tressin en voiture de bestiaux.

N'ENCOMBREZ PAS LA VOIE PUBLIQUE

Pour embarras de la voie publique sur le pont du Marché-aux-Poissons, avec une voiture attelée de trois chevaux de front, Lucien Paul, 29 ans, charretier, au service de M. D'Herlincourt, minotier, à Remy (P.-de-C.), a fait l'objet d'un procès-verbal.

MAUVAIS STATIONNEMENT

Pour avoir laissé sa voiture en stationnement du côté de la rue où cela était défendu ce jour-là, M. Savinien Duflos, négociant, à Lallaing, a récolté un procès-verbal.

MAISON RECOMMANDÉE pour la Confection de Dames
Au Muguet
27, Rue de la Gare, ROUBAIX
ON TROUVE POUR TOUS LES GOUTS, TOUTES LES BOURSES
ROBES pour Mariages et Cérémonies — DEUILS — Manteaux soie Manteaux tissus — Costumes Tailleurs — Blouses, etc., etc.